



Éléments de synthèse de la mission de M. Roatta, président du groupe-pays Maroc de Cités Unies France, à Rabat

13 au 15 octobre 2014

Mission organisée par Cités Unies France, avec l'appui sur place de M. Mounir El Jaffali, conseiller diplomatique de la Chambre des Représentants.

Ont participé à chacun des rendez vous :

- M. ROATTA, président du groupe-pays Maroc, maire adjoint de Marseille et député honoraire
- Mme Patricia MALLÉN, adjointe au directeur des relations internationales, ville de Marseille
- Mme Virginie ROUQUETTE, chargée de mission, responsable du groupe-pays Maroc, Cités Unies France

Réunion à l'Ambassade de France au Maroc, le 13/10/2014

En présence de :

- M. Alexis Le COUR GRANDMAISON, ministre conseiller
- M. Payam SHAHRJERDI, attaché de coopération, responsable du pôle gouvernance
- M. Frédérick BOUIN, chargé de mission, coopération décentralisée

M. Le Cour Grand Maison souligne le partenariat d'exception existant entre la France et le Maroc et le souci des Hautes autorités françaises de restaurer le partenariat, comme en témoigne l'inauguration par le Président Hollande de l'exposition dédiée au Maroc à l'IMA à Paris. Dans les mois qui viennent, une rencontre à Haut Niveau entre les deux Etats sera organisée.

[Malgré quelques incidents diplomatiques récents], la coopération et la relation économiques ne sont pas affectées et restent très dynamiques.

Aujourd'hui, au Maroc, la France est dans une situation très concurrentielle. La priorité de Laurent Fabius est d'encourager une coopération économique : la France doit rester le premier investisseur au Maroc.

Le Maroc renforce sa place comme puissance régionale notamment en direction de l'Afrique de l'Ouest.

Au Maroc, des réflexions sont menées sur la décentralisation : des réformes sont en cours et des élections locales doivent se tenir en juin ou juillet 2015.

Concernant la coopération décentralisée, le choix du report du séminaire d'El Jedida est dû à une crainte de voir ce séminaire instrumentalisé dans un contexte politique marocain de débat en ce qui concerne l'organisation territoriale.

Deux échéances à ce jour sont à noter :

- le choix d'une date pour le prochain comité de pilotage du fonds conjoint (qui permettra entre autre de signer un accord de continuité du fonds)

- la préparation des assises, au début de l'année 2016 (en France, probablement en Champagne Ardenne)

Par ailleurs, dans les prochains mois, l'évaluation du dispositif de soutien devra être lancée et il conviendra de définir la forme du prochain dispositif de soutien à la coopération décentralisée (probablement en mai/juin 2015).

A ce jour dans le cadre de ce fonds, 23 projets ont été co-financés, et deux nouvelles coopérations ont vu le jour.

M. Roatta souligne son implication de longue date en tant que parlementaire en faveur de la relation franco-marocaine. Elle s'est notamment exprimée par l'organisation du Forum de Skhirat en 2007 et son implication autour de la négociation de l'accord de pêche entre le Maroc et l'Union européenne.

Idées à retenir pour la suite à l'issue de la réunion :

- L'Ambassade invite les collectivités françaises à maintenir leurs missions au Maroc et ne pas céder à une peur vis à vis de DAECH. Le Maroc maîtrise parfaitement sa politique sécuritaire. En aucun cas, le Maroc ne fait partie de la zone déconseillée aux ressortissants français
- M. Roatta suggère, afin d'éviter de faire de 2015 une « année blanche », d'organiser une rencontre collectivités marocaines / collectivités françaises / parlementaires français / parlementaires marocains sur le thème de la décentralisation. Cette proposition est reçue favorablement par l'Ambassade.

Réunion à la Mairie de Rabat, le 14/10/2014

En présence du Dr Karima LEBBAR, chef de la division de la coopération décentralisée

La ville de Rabat travaille avec Lyon sur les transports urbains, l'animation économique et à l'avenir certainement sur la santé et la ville. Dans le cadre du fonds de soutien à la coopération décentralisée franco-marocaine, un travail est en cours sur l'animation culturelle et notamment la signalétique culturelle.

Sur ce dernier thème, le Roi a exprimé son souhait de réaménager certaines villes (dont Rabat et de valoriser les dynamiques culturelles. Ce thème sera vraisemblablement prioritaire à l'avenir.

Rabat est également membre du réseau des villes éducatives dont Marseille fait également partie

Marseille propose de poursuivre le travail sur la planification stratégique urbaine.

Idées à retenir pour la suite à l'issue de la réunion :

- organiser une réunion du groupe-pays Maroc avec un accent géographique sur la ville de Rabat (et sa région), éventuellement pendant le Forum de CUF au Palais des Congrès, en juillet 2015
- organiser une réunion du groupe-pays Maroc sur le thème de la culture

Réunion à la Chambre des Conseillers, le 14/10/2014

En présence de :

- *M. Faouzi BEN ALLAL, 1^{er} vice Président de la Chambre des Conseillers, en charge des relations internationales de la France*
- *Me Nabid BANNANI, Chef de service des relations bilatérales et de la coopération*

Un échange protocolaire permet de présenter Cités Unies France, son groupe-pays Maroc et la coopération décentralisée franco-marocaine.

M. Roatta rappelle son engagement en faveur de la relation franco-marocaine.

Réunion à la Chambre des Représentants, le 14/10/2014

En présence de M. Chafik RACHADI, vice-Président de la Chambre des Représentants

M. Rachadi souligne l'engagement du Maroc dans une série de réformes : INDH, réforme du code de la famille... qui ont permis de dépasser le printemps arabe avec sagesse. Ce mouvement vise la mise en place d'une société moderne pour avancer vers la démocratie et l'Etat de droit.

M. Roatta souligne son engagement de longue date dans la relation franco-marocaine (accord de voisinage, accord de pêche...) et manifeste son souhait de dynamiser le groupe-pays Maroc de Cités Unies France et de renforcer la coopération décentralisée maroco-française.

M. Roatta propose l'organisation d'un temps d'échange entre parlementaires et élus locaux marocains et français sur le thème de la décentralisation. Cette idée est reçue très positivement.

M. Rachadi évoque ensuite son intérêt pour le sport.

Idées à retenir pour la suite à l'issue de la réunion :

- la Chambre des Représentants est intéressée pour organiser une Rencontre franco-marocaine parlementaires / élus locaux sur le thème de la décentralisation et est prête à être partenaire d'une telle initiative.

Réunion avec Mme la Ministre Déléguée aux Affaires Etrangères et à la Coopération, le 15/10/2014

En présence de Mme Mbaraka BOUAIDA, Ministre Déléguée aux Affaires Etrangères et à la Coopération

M. Roatta rappelle son soutien au Maroc et à la relation maroco-française. Une présentation de CUF est faite. M. Roatta souhaite un rapprochement de la ville de Marseille avec Tanger.

Mme la Ministre propose de mettre en place un groupe de travail afin d'établir un programme de travail pour appuyer le développement de la coopération décentralisée. Il faudra bien sûr y associer le Ministère de l'Intérieur marocain.

Les 20 et 21 novembre à Marrakech se tiendra un sommet sur le développement économique auquel participera entre autre M. Obama

Idées à retenir pour la suite à l'issue de la réunion :

- la Ministre disposée à appuyer le président du groupe-pays Maroc pour faire avancer les dossiers relatifs à la coopération décentralisée franco-marocaine

Réunion avec le Président de la Région de Rabat Salé Zemmour Zaer, président de la Maison de l'Elu, le 15/10/2014

En présence de :

- *M. Abdelkébir BERKLA, président du conseil régional et parlementaire*
- *M. Abdelfatab SKIR, directeur de la maison de l'Elu de la Région de Rabat Salé Zemmou Zaer*
- *M. Mohammed Hadi SEQQAT, chargé de coopération, conseil régional de Rabat Salé Zemmour Zaer*
- *Deux vice-présidents de la région Rabat Salé Zemmour Zaer*

La réunion aborde les enjeux de développement pour le Maroc et les actualités politiques marocaines et françaises.

Le président est intéressé par un partenariat avec Cités Unies France et son groupe-pays Maroc pour l'animation de la Maison de l'Elu. A ce jour, cette Maison de l'Elu commence à dispenser des formations à l'attention d'élus et de techniciens des collectivités de la région, mais pas uniquement. Ainsi, des représentants de collectivités d'Afrique de l'Ouest (Sénégal, notamment) ont pu bénéficier de ces formations.

Le questionnement est double : d'une part comment structurer cette Maison de l'Elu ? ; d'autre part, une difficulté est constatée pour capter des financements européens au niveau des collectivités marocaines : une formation sur cette thématique serait souhaitable au sein de la Maison de l'Elu.

Idées à retenir pour la suite à l'issue de la réunion :

- une proposition cadre de partenariat est remise à CUF pour un partenariat CUF Maison de l'Elu
- CUF suggère un échange avec la direction de Cités Unies France sur la structuration d'un réseau de collectivités territoriales
- CUF suggère une collaboration sur une formation sur les financements européens

Ont également été rencontrés, de façon informelle :

- M. Doumou, parlementaire
- Mme Elodie Martellière, consultante

N'ont pu être rencontrés pour des raisons d'agenda :

- M. Benkiran, chef du gouvernement
- M. Hassad, ministre de l'Intérieur (ou son représentant)